

BEA-TT

Monsieur Jean-Damien PONCET
Directeur du bureau d'enquêtes sur les accidents de
transport terrestre
Grande Arche - Paroi Sud
92055 LA DEFENSE CEDEX

Amiens, le 14 février 2023

Réf. : C-SQ-2023-02-24

Objet : Rapport d'enquête technique sur le heurt d'un piéton par un train, survenu le 8 novembre 2021 sur le passage à niveau (PN) pour piétons n°27a à Héricy (Seine-et-Marne)

Monsieur le Directeur,

Le rapport d'enquête technique portant sur le heurt d'un piéton à Héricy (Seine-et-Marne) formule deux recommandations. L'une d'entre elles, la recommandation R2, est adressée à la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) et à l'Établissement public de sécurité ferroviaire (EPSF).

Cette recommandation est rédigée comme suit : « Dans le cadre du groupe de réflexion dit « piétons » piloté par l'EPSF, porter une attention particulière aux PN de catégorie 3 en identifiant les problématiques spécifiques et les solutions associées, en vue d'une modification éventuelle de l'arrêté du 18 mars 1991 modifié relatif au classement, à la réglementation et à l'équipement des passages à niveau ».

Par la présente, je vous confirme que l'EPSF assure le pilotage et l'animation de ce groupe de réflexions qui a débuté ses travaux en janvier 2023. La DGITM interviendra pour sa part en tant que partie prenante à ces réflexions au même titre que l'Assemblée des Départements de France (ADF), le Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT) à travers la participation d'un enquêteur de vos services, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), la Délégation à la Sécurité routière (DSR), le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG), SNCF Réseau et l'Union Internationale pour les Chemins de fer (UIC).

Deux objectifs guident les travaux de ce groupe : tirer les enseignements des événements aux PN impliquant les piétons et identifier des mesures visant à maîtriser le risque de heurts de piétons. A ce titre, la recommandation s'inscrit pleinement dans le périmètre des réflexions et une attention particulière sera portée aux PN de troisième catégorie avec pour objectif d'identifier les problématiques spécifiques et les solutions associées.

Le livrable envisagé est une boîte à outils qui présentera les solutions identifiées et sera mise à disposition des acteurs concernés à l'été 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Laurent CÉBULSKI
Directeur général

